

**A G E C I F**

**Une certaine idée de la formation**

# Les formations 2011 - 2012 des professionnels de la culture

**Théâtre, musiques, danse, cirque, arts de la rue, musées, patrimoine,  
arts plastiques, livre, arts visuels, cinéma, audiovisuel, arts numériques**

## **La Réunion**

En collaboration avec

**SPECTATIS**

# L'AGECIF à La Réunion, retrouvez la qualité des formations de l'AGECIF

## L'AGECIF se rapproche de vous

Depuis juillet 2010 avec Spectatis, l'AGECIF développe une offre de formation professionnelle continue sur l'île de La Réunion. Destinée aux professionnels de la culture et aux agents de la fonction publique territoriale, elle se veut à la fois pointue dans les thèmes qu'elle traite et large dans l'éventail des sujets qu'elle aborde.

## Les formations organisées à La Réunion s'inscrivent dans une logique nationale

Les formateurs sont les formateurs habituels de l'AGECIF. Expérimentés et encadrés par une équipe pédagogique permanente, ils animent près de 1500 journées par an pour plus de 1000 stagiaires différents. La plupart interviennent régulièrement dans les DOM et notamment à La Réunion dont ils connaissent bien les spécificités et problématiques.

## Spectatis correspondant permanent de l'AGECIF à La Réunion

Les trois métiers de Spectatis sont la production de spectacles, le montage de projets culturels et l'administration de production. La société œuvre à La Réunion depuis plus de sept ans. Participant à la dynamique de professionnalisation et de structuration de la branche, Spectatis s'est naturellement associé à l'AGECIF pour développer une offre de formation de qualité sur l'île.

## L'AGECIF facilite l'accès à la formation

Les formations de l'AGECIF font l'objet de différentes prises en charge, au titre :

- **du plan de formation de l'entreprise** : à l'initiative de l'employeur, toutes les formations de l'AGECIF entrent dans le plan de formation de l'entreprise.
- **du droit individuel à la formation** : l'AGECIF a élaboré des formations spécifiquement adaptées aux personnes qui envisagent de mobiliser leur droit individuel à la formation (DIF).

## L'AGECIF programme de nouvelles sessions

Vous ne trouvez pas la formation qui vous convient parmi celles qui sont détaillées dans ce catalogue ? Alors reportez-vous à notre site Internet [www.agecif.com](http://www.agecif.com). Vous y découvrirez l'ensemble de notre offre. À votre demande, nous organisons toutes les formations du catalogue pour tout groupe comportant un minimum de 10 personnes.

**Dés aujourd'hui découvrez les cinq sessions programmées à La Réunion en 2011 – 2012.**

## En prise directe avec les besoins de terrain, découvrez la programmation de l'AGECIF à la Réunion



### En partenariat avec Spectatis

- Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant
- Votre projet culturel et l'Europe
- Produire et diffuser un spectacle de rue et de cirque
- Initiation et accompagnement à la rédaction du document unique

## Professionnels de la culture, les formateurs de l'AGECIF sont des professionnels de la pédagogie



A l'AGECIF, nous ne faisons pas le choix de formations « carnet d'adresses », multipliant des intervenants qui viendraient raconter leur histoire et leurs expériences.

A l'AGECIF, nos formateurs sont autant des professionnels de la pédagogie que des professionnels de la culture. Ensemble, nous développons une vision moderne des enjeux actuels auxquels est confronté le secteur culturel.

Le responsable pédagogique de chaque formation s'implique directement dans son animation. La durée de son intervention est le gage de la qualité de la relation instaurée avec les participants et du respect de la loi du 24 novembre 2009 réformant la formation professionnelle continue.

Enfin, cet engagement de l'intervenant favorise l'adéquation entre nos objectifs pédagogiques et les projets des participants.



22, rue de Picardie - 75003 PARIS  
Tél. 01 48 87 58 24 - Fax. 01 48 87 65 16

[www.agecif.com](http://www.agecif.com)

## Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant

### Obtenir ou renouveler sa licence

Organiser des spectacles comporte des risques pour le personnel sur l'espace scénique. Accueillir des publics comporte des risques pour les spectateurs au sein d'un établissement ou d'un lieu temporaire. Méconnaître ou ne pas appliquer la réglementation peut entraîner des conséquences graves et engager la responsabilité des dirigeants. Cette formation pose des repères juridiques, aide à comprendre les enjeux, détaille les méthodes et mesures à prendre pour prévenir les risques.

#### A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- analyser les risques spécifiques aux spectacles et à l'accueil des publics
- assurer la vigilance juridique et réglementaire d'un établissement
- intégrer les procédures de prévention à l'organisation d'une manifestation
- appliquer et faire appliquer la réglementation générale et la réglementation spécifique

A l'issue de cette formation, la structure se mettra en conformité avec la réglementation et minimisera les risques encourus par ses salariés, ses publics et ses dirigeants.

#### ■ Publics

Cette formation s'adresse aux salariés des structures culturelles et aux agents des collectivités territoriales qui ont pour mission l'exploitation de lieux aménagés pour des représentations publiques. Elle est plus spécifiquement destinée aux personnes qui sollicitent l'obtention ou le renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant *Exploitant de spectacles aménagés pour les représentations publiques*.

#### ■ Parcours

Pour les compagnies, cette formation a pour utile complément *Administration du personnel, Comprendre et rédiger une fiche technique et Organiser et gérer les relations avec la technique et les techniciens*. Pour les lieux de diffusion, cette formation est approfondie dans *Initiation et accompagnement à la rédaction du document unique*.

#### ■ Méthodes

Cette formation est organisée en collaboration avec ARTEK. Elle bénéficie de l'agrément par arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2006, paru au JO du 10 janvier 2007. Son programme est conforme à la recommandation du CPNEF-SV.

#### ■ Documentation

Un support pédagogique autour duquel sont articulés les apports de la formation est remis aux participants.

#### ■ Evaluation

Une attestation d'assiduité et un certificat de réussite de stage sont délivrés à l'issue de la formation. Ils doivent être joints à la demande d'obtention ou de renouvellement de la licence d'exploitation de lieu de spectacle.

A la demande d'un réseau ou d'un regroupement de structures... le formateur de l'AGECIF peut se déplacer pour réaliser la formation sur place.

#### Au cours de cette formation, seront notamment abordées les thématiques suivantes :

##### Les enjeux

- les obligations de formations et d'informations
- la sécurité passive et la sécurité active

##### Le code de la construction et de l'habitation et la réglementation ERP

- les dispositions générales
- les intervenants
- les points essentiels pour l'exploitant

##### La réglementation ERP

- les spectacles et les salles de spectacle : les ERP de type L
- les établissements spéciaux : les ERP de type PA, CTS, SG

##### Les installations mobiles

##### Le code du travail

- les équipements du travail
- le levage dans le spectacle et l'événement
- les équipements de protection individuelle
- les responsabilités et sanctions

##### La prévention des risques

- le document unique
- le plan de prévention
- les documents administratifs

2 sessions

#### A Saint-Denis de La Réunion Cycle de 5 jours - 35 heures

Lieu, consulter [www.agecif.com](http://www.agecif.com)

les 12, 13, 14, 15 et 16 septembre 2011

les 26, 27, 28, 29 et 30 mars 2012

Formation organisée en collaboration avec ARTEK

Responsable pédagogique : Alain Monségu

## Votre projet culturel et l'Europe

Positionner, concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet

Développer une activité artistique ou culturelle implique de prendre en compte l'espace européen comme territoire de travail. Pour cela, il convient de déchiffrer, comprendre et examiner les évolutions des enjeux et du contexte. Cette formation offre un espace privilégié de réflexion aux professionnels qui souhaitent devenir acteurs de ces mutations. Centrée sur l'autonomisation de chacun, elle permet aux participants de positionner leur projet au regard d'enjeux et dans un environnement européen.

**A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :**

- comprendre et décrypter les enjeux européens actuels et leurs répercussions dans les projets culturels
- mesurer l'évolution des pratiques professionnelles que cela implique
- identifier les outils financiers, méthodologiques et de travail collaboratif pour développer des projets

**A l'issue de cette formation, la structure** renforcera sa capacité à développer les outils méthodologiques pour définir ses objectifs et projeter les prochaines étapes de travail à mettre en œuvre.

### ■ Publics

Cette formation s'adresse à tous les acteurs culturels qui souhaitent développer la dimension européenne de leur projet. Elle est ouverte à des participants issus du monde du spectacle vivant, de l'univers muséal et patrimonial, du champ des arts plastiques.

### ■ Parcours

Les personnes qui suivent cette formation peuvent rafraîchir leur pratique de l'anglais en suivant *International communication training in English*.

### ■ Méthodes

Cette formation est organisée en collaboration avec Relais Culture Europe. Elle est pensée comme un temps d'accompagnement dans la définition du projet de chaque participant. Elle combine des apports théoriques et pratiques lors de travaux sur des textes de référence et des ateliers techniques. Les méthodes alternent des travaux de groupe et des suivis individuels, notamment lors de l'analyse de chaque projet.

### ■ Documentation

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de textes de référence et d'une bibliographie.

### ■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

**Au cours de cette formation, seront notamment abordées les thématiques suivantes :**

#### Appréhender et comprendre le cadre européen

- comprendre les enjeux et les stratégies
- articuler les questions européennes et la culture
- repérer les textes de référence
- connaître les programmes
- identifier les dispositifs et les acteurs clés
- comprendre les logiques de financement des projets

#### Définir le projet

- construire une présentation du cadre logique
- écrire un projet au regard du cadre logique
- définir les partenariats du projet

#### Construire le projet

- identifier les opportunités et les menaces de l'environnement
- repérer les forces et les faiblesses du domaine d'activité stratégique
- formuler un diagnostic synthétique
- définir le schéma du projet

**A Saint-Denis de La Réunion**

**Cycle de 5 jours - 35 heures**

Lieu, consulter [www.agecif.com](http://www.agecif.com)

les 26, 27, 28, 29 et 30 septembre 2011

Responsable pédagogique : **Martha Gutierrez**

Découvrez la biographie des intervenants sur le site [www.agecif.com](http://www.agecif.com)

## Produire et diffuser un spectacle de rue ou de cirque

Acquérir des méthodes d'action pour la promotion de son spectacle

Le cirque et le spectacle de rue connaissent un engouement croissant. Leurs publics et leurs espaces de présentation se multiplient. Mais ce succès a pour conséquence une exigence accrue. Les compagnies doivent devenir plus réactives et professionnaliser leurs méthodes. Cette formation étudie les spécificités de leur environnement. Elle fournit des outils pratiques et précise les étapes de production et de diffusion d'un spectacle en s'appuyant sur des situations concrètes.

**A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :**

- qualifier l'environnement partenarial, professionnel et les réseaux
- comprendre les enjeux du développement de carrière
- préciser les objectifs du projet artistique
- évaluer les besoins humains, logistiques et budgétaires
- formaliser les outils et méthodes de prospection et de vente

**A l'issue de cette formation, la structure ou la compagnie** sera mieux armée pour élaborer la stratégie adaptée aux particularités du spectacle qu'elle envisage de produire et de vendre.

### ■ Publics

Ce module s'adresse aux personnes en charge de la production et de la diffusion au sein de compagnies de rue ou de cirque. Il est également ouvert aux porteurs de projet et aux artistes qui créent leur compagnie.

### ■ Parcours

Cette formation est organisée en partenariat avec *HorsLesMurs*. Elle s'inscrit dans un parcours qui comprend également *Jouer dans les espaces et lieux publics* et *Travailler dans les quartiers sensibles*. Elle est complémentaire de *Vendre un spectacle et organiser une tournée à l'étranger*, *Evaluer les coûts et calculer le prix de vente d'un spectacle*, *Comprendre et rédiger une fiche technique*.

### ■ Méthodes

Cette formation est organisée en collaboration avec *HorsLesMurs*, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts de la piste. Elle est axée sur l'apport de connaissances immédiatement transposables dans le quotidien professionnel des participants.

### ■ Documentation

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de textes réglementaires, des supports des études de cas travaillées au cours de la formation et de listes de lieux de production et de diffusion de rue et de cirque.

### ■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

**Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :**

#### Appréhender le projet artistique

- la définition du projet artistique
- la rédaction des dossiers

#### Mesurer la capacité de la structure à porter le projet

- la capacité juridique : la compatibilité avec les statuts, la licence
- la capacité économique
- l'analyse des compétences en interne : production, technique, gestion...

#### Préparer le montage financier

- les modes de financement
- les partenaires
- les modes de diffusion et de vente : coproduction, pré-achat, diffusion, résidences, stages

#### Organiser et suivre la production

- les étapes de la production
- les plannings
- l'élaboration des budgets
- les tableaux de bord
- la diffusion

#### Formaliser les relations avec les tiers

**A Saint-Denis de La Réunion**  
**Cycle de 5 jours - 35 heures**

Lieu, consulter [www.agicif.com](http://www.agicif.com)

les 28, 29, 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2011

Formation organisée en collaboration avec *HorsLesMurs*

Responsables pédagogiques : **Gentiane Guillot et Alain Taillard**

Tout au long de l'année, l'AGECIF programme de nouvelles sessions.  
Retrouvez les sur [www.agicif.com](http://www.agicif.com).

# Initiation et accompagnement à la rédaction du document unique

Elaborer le manuel de prévention de son entreprise

Le code du travail a voulu confronter les entreprises aux risques professionnels entraînés par leurs activités. Le décret du 5 novembre 2001 rend le *Document unique* obligatoire. Il vise à estimer les risques professionnels et à mettre en place les mesures de préventions appropriées. Pour les dirigeants, le non-respect de cette obligation relève du pénal et les expose à une sanction pour faute inexcusable. Cette formation présente les logiques et méthodes de rédaction.

**A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :**

- analyser et estimer les risques professionnels
- proposer des mesures préventives en respectant les principes généraux de prévention
- rédiger le document unique de l'entreprise
- rédiger les plans de prévention des entreprises extérieures

**A l'issue de cette formation, la structure** se mettra en conformité avec le code du travail et limitera les risques de sanction encourus par ses dirigeants.

## ■ Publics

Cette formation s'adresse aux responsables de structures culturelles, qu'ils occupent des fonctions administratives ou techniques. Elle est plus spécifiquement conçue à l'intention des personnes qui travaillent au sein d'un lieu ou d'un équipement, dans les domaines du spectacle vivant, des musées, de l'art contemporain ou du patrimoine.

## ■ Parcours

Les contenus de cette formation approfondissent ceux de *Responsabilités des cadres et risques professionnels dans le spectacle et l'événement*.

## ■ Méthodes

Cette formation est organisée en collaboration avec ARTEK. Elle combine des apports théoriques à de nombreux exercices pratiques et mises en situation.

## ■ Documentation

Un support pédagogique synthétise les apports de la formation. Il est remis aux participants à l'issue du module.

## ■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

**Au cours de cette formation, seront notamment abordées les thématiques suivantes :**

### Définition des moyens

- l'organisation de l'entreprise
- l'évaluation des risques
- le document unique

### Stratégie et analyse

- les mesures de prévention
- le plan d'action
- la définition et les concepts du document unique

### Recherche et méthode

- les méthodes pour déterminer l'importance d'un risque
- l'élaboration d'un aide-mémoire

### Synthèse et prévention

- la suppression ou la réduction du risque
- l'analyse de l'activité de travail
- le décret du 5 novembre 2001

A votre demande, nous pouvons décliner cette formation à l'intention des membres de votre équipe, au sein de votre structure.

**A Saint-Denis de La Réunion**  
**Cycle de 2 jours - 14 heures**

Lieu, consulter [www.agecif.com](http://www.agecif.com)

les 2 et 3 avril 2012

Formation organisée en collaboration avec ARTEK

Responsable pédagogique : **Alain Monségu**

# Chaque jour à vos côtés, l'AGECIF facilite votre entrée en formation

La procédure d'inscription aux formations de l'AGECIF concilie sérieux, simplicité et souplesse. Son équipe vous accueille et met tout en œuvre pour faciliter votre accès à la formation.

## Orientation pédagogique

Toute inscription nécessite un échange préalable afin de valider l'adéquation entre les objectifs de formation des participants et les objectifs pédagogiques de l'AGECIF.

- ▲ **Thibault Soulié vous accueille par téléphone.**
- **Contactez-le au 02 62 90 00 00 ou à l'adresse [tsoulie@spectatis.com](mailto:tsoulie@spectatis.com)**

## Financements et prises en charge

Le coût des formations et les rémunérations sont pris en charge par différents organismes : AFDAS/OPCALIA, FONGECIF, POLE EMPLOI, AGEFOS PME, AGEFPIH, Caisse de retraite, ...

- ▲ **Thibault Soulié vous guide dans les modalités de prise en charge et vous aide dans le montage de votre dossier de financement.**
- **Contactez-le au 02 62 90 00 00 ou à l'adresse [tsoulie@spectatis.com](mailto:tsoulie@spectatis.com)**

## Accueil et environnement pédagogique

### **A l'AGECIF, nous savons qu'une entrée en formation constitue un temps privilégié de réflexion, de questionnement, voire de remise en cause personnelle. Aussi :**

- **pour vous offrir un contexte optimal**, nous veillons tout particulièrement à la qualité de notre accueil. Sourire et convivialité sont au rendez-vous... À l'AGECIF, c'est un peu comme si vous veniez à la maison. Nous vous connaissons par vos prénoms et vous recevons chaque matin autour d'une boisson chaude.
- **pour mieux vous accompagner**, nous vous offrons un accueil personnalisé et convivial.
- **pour faciliter vos apprentissages**, nous soignons votre environnement pédagogique. À l'AGECIF, nous sommes engagés dans une démarche de qualité.

## Formations sur mesure

### **A l'AGECIF, nous concevons également des formations sur mesure :**

- **à la demande d'une structure ou d'un service...** Nous adaptons les formations de notre catalogue aux besoins et spécificités formulés par une équipe. Et nous créons également des modules sur des thématiques nouvelles.
- **à la demande de collectivités territoriales, d'organismes parapublics, d'institutions, de réseaux et d'organisations professionnelles...** nous ancrons nos formations dans des problématiques spécifiques ou territoriales et concevons des contenus à la carte.
- **à la demande d'un réseau ou d'un regroupement de structures...** les formateurs de l'AGECIF se déplacent sur le lieu de votre choix et réduisent ainsi l'impact des frais d'approche inhérents à l'ensemble du groupe.



22, rue de Picardie - 75003 PARIS  
Tél. 01 48 87 58 24 - Fax. 01 48 87 65 16

[www.agecif.com](http://www.agecif.com)

**Spectacles**  
**Mises en vie**  
**Montage de projets  
culturels**  
**Administration de  
production**

**SPECT<sup>A</sup>TIS**

*the show must go on !*

**Tél. 02 62 90 00 00**

**[www.spectatis.com](http://www.spectatis.com)**

